

JEAN-CLAUDE L.B.

Une vie de rencontres et d'engagements

BIOGRAPHIE

(Extraits)

Propos recueillis par PATRICE LE BRIS

© Septembre 2022

J'ai rédigé mes *Mémoires* grâce à Annie, mon épouse, et à Sylvie et Muriel, mes filles.

Pourquoi ai-je accepté cette bribe de biographie ?

Historien de formation, je voulais démontrer à mes petits-enfants que l'histoire est aussi, et surtout, l'étude de la vie des gens, de nos ancêtres, et que cette science se rapproche de la sociologie et du politique au niveau local, sans occulter, hélas, les relations conflictuelles entre nations...

À Angers, il y avait un institut de sociologie, que j'ai connu. Je suis resté lié à des enseignants, Paul Houée et Jeannine Brouard (l'épouse de mon ami Serge), qui, par leurs thèses de doctorat, ont su rapprocher histoire et vie locale. Merci à ces professeurs.

Ceux qui me connaissent savent que j'aurais pu entreprendre ce travail seul. J'ai passé une grande partie de ma vie à écrire, notamment pour préparer mes cours. Il en fut de même dans mes activités syndicales et politiques. J'ai tant manié la plume et la souris, que ma motivation à utiliser ces objets a fortement baissé !

Je voulais raconter ma vie, mais je n'avais pas envie de l'écrire. Les trois femmes de ma vie ont donc cherché un biographe pour le faire à ma place. Je les en remercie infiniment. J'espère que cette lecture vous plaira.

.../...

L'abattoir de Landivisiau pour terrain de jeu

Très jeune, j'eus le privilège de pouvoir pénétrer dans l'abattoir cantonal de Landivisiau, admis grâce à mes grands-parents, gardiens du « temple » !

L'activité de l'abattoir était très importante. Je pouvais circuler librement, côtoyer le personnel et les clients, bouchers et charcutiers de la région. C'est là que j'appris le breton, une langue bien différente du breton familial, une langue peu catholique, largement saupoudrée d'expressions à ne pas mettre entre les oreilles d'un jeune garçon. Je n'y comprenais quasiment rien, mais j'aimais beaucoup l'ambiance de camaraderie joyeuse et virile. J'ai compris plus tard que le langage des bouchers et des charcutiers était principalement composé de blagues et d'histoires ayant pour sujet les femmes, un langage très fleuri, mais loin d'être « fleur bleue »... J'ai oublié la plupart de ces blagues, mais j'ai le souvenir de quelques expressions lancées dans les rires de l'assemblée : « *Da hinou* » (« *Ta bouche* », que pourrait se traduire par « *Ferme-la !* »), « *Triple nom de Dié* » (est-il nécessaire de traduire...), « *Mor fall* » (« *Petit morveux* »)...

Envieux du privilège dont je bénéficiais, des copains me sollicitaient parfois pour que je les fasse entrer dans l'enceinte de l'abattoir. Il m'arriva d'en faire venir. Je les engageais à franchir le mur. Eux aussi aimaient voir les bouchers, les bêtes, vaches, cochons et chevaux – *Landi* étant la capitale du cheval breton, l'abattoir était doté d'une grande écurie. Nous allions également dans le jardin des grands-parents chaparder quelques pommes.

Ma tante Marguerite, ma marraine, célibataire, habitait également à l'abattoir et prit la succession de mes grands-parents. Petit-fils préféré de mes grands-parents et de ma marraine, notamment en raison de ma réussite scolaire – mon grand-père voyait en moi un digne successeur de ses fils curés – je jouissais d'un statut privilégié et passai dans l'abattoir le plus clair de mon temps libre. Ma sœur, mon plus jeune frère et les cousins de Landivisiau n'y venaient pas. Mon frère aîné, ne supportant pas ma grand-mère, n'y venait pas non plus. J'étais donc le roi de l'abattoir ! Les bouchers avaient une attitude sympathique et bienveillante envers moi et me sollicitaient parfois pour un coup de main. De l'âge de quatre à dix ans environ, ce fut mon terrain de jeu préféré, mon paradis.

Après sa journée de travail, mon père venait à l'abattoir afin d'y travailler des peaux de bêtes pour des tanneurs.



Joseph, Anne-Marie, moi et Pierre.

Mon professeur de sciences naturelles du lycée, connaissant la fonction de mon grand-père, me demandait régulièrement d'apporter des abats dans des bocaux pour que l'on puisse les étudier en classe, ce qui m'assura une position elle aussi privilégiée auprès du professeur.

Au registre des premiers terrains de jeu figuraient également l'ancienne ligne de chemin de fer Rosporden-Plouescat et le grand champ d'une ferme proche de la maison dans lequel rouillaient trois chars de l'armée allemande. Nous y inventions, mes copains et moi, des histoires dans lesquelles la guerre et les

bagarres avaient une place importante. J'ai souvent parlé de la ligne de chemin de fer à mes petits-enfants, en fabulant, pour les endormir.

Après avoir vécu chez nos grands-parents maternels, nous avons déménagé en 1947 dans une maison voisine, au lieudit La Montagne. Pendant ses temps de repos, mon père y avait construit une maison. Situé à la sortie de la ville, en direction de Lesneven, La Montagne, comme le toponyme le laisse entendre, est un quartier traversé par une grande côte. Avec des camarades de l'école, nous construisions de petits chariots (des caisses équipées de quatre roues, avec roulements à billes s'il vous plaît !). Dans nos « kartings », nous dévalions la pente. Les voitures étant encore rares, la route était à nous. Aucun accident grave ne fut à déplorer, seulement quelques égratignures.

Éloignés de la mer, nos seuls endroits de baignade étaient les rivières. À *Landi*, nous avions la chance d'avoir l'Élorn¹. Je m'y suis souvent baigné, quartier du Carnardic, où vivait une grand-tante, sœur de ma grand-mère maternelle.

¹ L'Élorn est un fleuve côtier qui prend sa source dans les monts d'Arrée, au nord-nord-est du Tuchen Kador, et qui se jette dans la rade de Brest après avoir traversé plusieurs petites villes, dont Sizun et Landivisiau. C'est une limite naturelle entre les pays du Léon, au nord, et de la Cornouaille, au sud.

Je découvris la mer à Santec, en 1946, grâce à mon parrain, Jean, frère aîné de ma mère. Lorsqu'il quitta la Marine nationale, il demanda à sa belle-sœur, Louise (épouse de Joseph, le plus jeune frère de ma mère), et dont le frère habitait Santec, de lui trouver un appartement dans ce village de bord de mer, situé à l'ouest de Roscoff. De 1946 à 1950, nous y passions les vacances entre cousins et cousines, et avec nos mères, nos parents ayant également loué deux appartements. Nos pères nous rejoignaient les week-ends. C'est là que je pris mes premiers bains de mer.

Je suis retourné à Santec quand Maman fut femme de ménage dans un hôtel-restaurant de *Landi*, dont le propriétaire possédait également un hôtel à Santec, le *Bod-Roz*. Nous logions alors dans une annexe de l'hôtel. Je reste très attaché à ce bord de mer que j'arpeute encore souvent.

Éducation catholique et figures inspirantes

Mon père n'était pas crieur public par hasard. Comme je l'ai dit, il avait repris la « charge » de son père. Mais ce n'était pas un héritage. Ou, plutôt, s'il s'agissait d'héritage, on peut dire que mon père avait hérité des dons vocaux de son père. Il avait une très belle voix et il aimait chanter, ce qu'il faisait à l'église tous les dimanches. Il conciliait ainsi son amour du chant et sa grande ferveur catholique, autre héritage familial. Je me souviens encore avec émotion des messes de Noël, dans l'église de *Landi*. Lorsque, seul près des grandes orgues, au-dessus d'une assistance attentive, mon père entonnait *Minuit Chrétien* et emplissait la nef de sa voix puissante, j'étais fier de lui. Bien plus fier que lors de ses prestations de crieur public ; le voir ainsi se mettre en scène me mettait parfois mal à l'aise. Il y avait probablement plus de noblesse à mes yeux à chanter dans l'édifice sacré.

Comme nombre de jeunes Bretonnes et Bretons de ma génération, j'ai connu la messe et les vêpres obligatoires, à *Landi*, puis au collège-lycée Notre-Dame-du-Kreisker, sans d'ailleurs que j'en souffre comme d'une contrainte. Cela faisait partie de l'ordre des choses.

L'influence du clergé était très importante dans la région. En témoigne le nombre impressionnant de recrues à Landivisiau. Dans mon enfance, j'ai connu dix missionnaires originaires de la ville, soit deux pour mille habitants. Le roman *Le Léon, terre des prêtres*, d'Yves Le Febvre, paru en 1924, témoigne pour sa part de la chape de plomb que faisait régner le clergé sur la région.

Après-guerre, le clergé mit en place les patronages. Caractéristiques de l'emprise de l'institution catholique sur les populations, les patronages étaient une structure regroupant des activités culturelles et sportives : cinéma, clubs de foot, de basket... Il s'agissait également d'encadrer et d'occuper les jeunes pendant les périodes de vacances, ce dont se chargeaient les *Petits Patros*. Ce scoutisme qui n'en portait pas le nom, proposait des activités diverses : des jeux, des promenades... C'était le centre de loisirs de l'époque. Pendant dix ans, à toutes les vacances, quand je n'allais pas à Santec avec mes cousins côté maternel, je participais à ces activités. Je m'y rendais avec plaisir, car j'y retrouvais de nombreux copains, y compris ceux de l'école laïque.



*Avec mon père et ma sœur Anne-Marie,
lors de notre communion, en 1955.*

*

Le programme familial des dimanches était quasiment immuable. Après la messe, le déjeuner, les vêpres et/ou le match de foot, toute la famille se retrouvait chez mes grands-parents maternels. Autour de la table, il y avait toujours une vingtaine de personnes, notamment mes deux oncles maternels, dont mon parrain, Jean, frère aîné de ma mère, et leurs épouses,

Tante Germaine et Tante Louise. Les beaux-parents de Jean, considérés comme membre à part entière de la famille, étaient également présents. Au programme, dominos, casse-croûte et verres de rouge. De ces moments me sont restées des expressions bien typiques des parties de dominos. On faisait *Strakou* lorsqu'on posait sa pièce en la frappant ostensiblement sur la table. On était *Boud*, lorsqu'on était bloqué. J'ai transmis ces expressions venues de mon enfance à mes petits-enfants et c'est un plaisir de les entendre les prononcer.

J'étais très lié à mon oncle Jean, mon parrain. Il était entré dans la Marine nationale, *la Royale*, seulement titulaire d'un Certificat d'études. Ambitieux et travailleur, il fit dans l'armée un cursus intéressant, devint secrétaire. Lorsqu'en 1947, il quitta la marine, il travailla comme secrétaire comptable dans une compagnie d'assurances, puis fut coopté pour gérer la comptabilité de la maison de retraite de Landivisiau, établissement dont il prit la direction en 1960. Il devint également conseiller municipal. Jean fut toujours pour moi un exemple, un repère. À la mort de mon père, en 1961 – je n'avais alors que dix-huit ans –, il devint mon père de référence. Mon parrain ne croyait qu'à une chose : l'éducation. Comme je faisais des études, il m'appréciait particulièrement, me favorisait, s'intéressait à moi. De même que j'étais

fier de lui, il était fier de moi, bachelier, puis licencié et enfin professeur. Mon passage à Notre-Dame-du-Kreisker, institution renommée qui avait vu passer mes deux oncles curés, m'octroya une auréole supplémentaire.

À *Landi*, commune de cinq mille habitants, au début des années 1960, les bacheliers étaient encore rares. De ma classe d'âge, on n'en dénombre que cinq, dont deux amis Maurice et Louis – Louis devint commandant dans la marine marchande. Trois d'entre nous firent des études supérieures, dont Michel, enseignant de français, puis intendant de lycées aux Antilles et à La Réunion. Il y habite toujours et nous nous revoyons lors de ses visites en métropole.

Passer le bac, et à plus forte raison faire des études supérieures, était chose rarissime dans mon milieu ouvrier. Seuls les fils de commerçants ou de professions libérales faisaient des études. *Landi* disposait d'un collège, mais pas d'un lycée. La plupart des jeunes s'arrêtaient au mieux au Brevet.

Je reste évidemment marqué par mon éducation catholique, même si j'ai pris mes distances par rapport à l'église. Mon père était très catholique, plus que ma mère, mais il était tolérant, il acceptait qu'on ne pense pas comme lui.

*

Une autre figure familiale marquante fut mon oncle paternel, Tonton Jopic, prêtre missionnaire chez les Zoulous, en Afrique du Sud. Je ne l'ai vu qu'une fois, en 1947 ou 1948. Je n'avais que quatre ou cinq ans, mais j'ai été profondément marqué par le personnage. Et surtout parce que j'en appris dans ses courriers. Mon père me raconta qu'après la guerre, il avait reçu une lettre de Tonton Jopic dans laquelle il le félicitait de militer à la CGT. Cela peut paraître curieux de la part d'un prêtre, mais répond à une certaine logique : pour lui, défenseur des plus faibles, la religion devait combattre le capitalisme, pour ne pas laisser la place aux « Rouges ».

Tonton Jopic fut un moment pressenti pour une promotion importante, mais ses positions publiques anti-apartheid étaient mal vues par sa hiérarchie. Il mourut d'un accident de moto en 1950, dans des circonstances qui sont restées floues. Accident ou assassinat ? On ne sut jamais vraiment. Quoi qu'il en soit, ses prises de position en faisait quelqu'un de gênant.

Quatre cousins m'ont aussi profondément marqué. Malou et Charlie, de Saint-Brieuc, un peu plus âgés que moi, furent instituteur et professeur de collège à Fez, au Maroc, pendant quinze ans. Ils venaient, lors des vacances, voir les grands-parents. Leurs histoires

me faisaient rêver. Tout comme me faisaient rêver les histoires du cousin Jean, Brestois, général d'état-major en Indochine et en Afrique.

Tous ces récits empreints d'exotisme, ceux de mon parrain de *la Royale*, ceux de Tonton Jopic *l'Africain*, ceux des cousins *Marocains*, ceux du cousin *Laotien*, m'ont à leur manière enseigné et fait aimer la géographie et l'histoire. Ont-ils fait naître en moi la vocation de professeur d'histoire-géographie ou ont-ils « simplement » servi de déclencheur ?

Scolarité et activités extra-scolaires sous la surveillance de l'Église

Après l'école maternelle, chez les religieuses de *Landi*, il n'était plus question de mélanger filles et garçons. J'intégrai donc l'École des Frères.

À partir de 1905 et de la séparation entre l'Église et l'État, les congrégations religieuses ne pouvant plus enseigner, les communes firent appel à des communautés de Frères, congrégations laïques masculines de droit pontifical. L'école primaire Saint-Joseph, école des Frères, était en réalité tenue par des curés, qui furent autorisés à revenir dans les années 1940. Pour l'anecdote, pour favoriser le brassage et surtout éviter les interventions des familles, dans le Finistère, le plaisir des évêques était de nommer des sudistes dans le nord et inversement. Les directeurs que je connus à Landivisiau étaient tous des curés du sud Finistère.

J'étais dit-on très bon élève. Ce qui me valut de passer directement de 10^{ème} (CE1) en 8^{ème} (CM1), mais en contrepartie de redoubler la 7^{ème} (CM2), car j'étais trop jeune pour rentrer en classe de sixième.

Je suivis les classes de sixième et de cinquième à Landivisiau, dans un CEG. Compte tenu de mes

aptitudes, mes parents décidèrent de m'inscrire au collège-lycée Notre-Dame-du-Kreisker, à Saint-Pol de Léon, sur les pas de mes deux oncles curés. L'idée était surtout portée par mon père. Ma mère aurait préféré que j'aille au lycée de Landerneau qui présentait à ses yeux deux avantages : la proximité et un univers moins imprégné de religion catholique. Je refis une classe de cinquième, avec latin obligatoire. Un handicap, car je n'avais pas les bases de la sixième. Par ailleurs, j'appréciais moyennement l'étude de ces deux langues mortes. J'ai préféré le grec en quatrième et en troisième. J'appréciais peu la rigide discipline de l'institution et de certains professeurs. J'ai néanmoins de bons souvenirs de mes professeurs de mathématiques, d'anglais et d'histoire-géographie.

13 mai 1958 – un cours d'histoire historique

Le 13 mai 1958, l'abbé Kerdiles, notre professeur d'histoire-géographie (par ailleurs aumônier scout), entra dans la classe avec un gros poste de radio, le brancha et nous annonça solennellement : « *Aujourd'hui est un jour historique !* ». Pendant le cours, nous avons suivi les événements qui se déroulaient en Algérie et allaient changer le destin de la Nation.

Ce mardi 13 mai, l'avocat et officier parachutiste de réserve Pierre Lagaille, les généraux Raoul Salan, Edmond Jouhaud, Jean Gracieux, l'amiral Auboyneau, avec l'appui de la 10e division parachutiste du général Massu et la complicité active des alliés de Jacques Soustelle menèrent un coup d'État. Dans le contexte de la guerre d'Algérie et d'une lutte pour le pouvoir, ce coup d'État militaire avait pour but d'empêcher la constitution du gouvernement Pierre Pflimlin et d'imposer un changement de politique allant dans le sens du maintien de l'Algérie française au sein de la République. La crise qu'il provoqua se solda par la fin de la « traversée du désert » pour le général en retraite Charles de Gaulle et son retour aux affaires. Indirectement, cet événement est à l'origine de la fin de la Quatrième République et de l'avènement de la Cinquième².

En classe de première, au mois de janvier 1961, alors que mon père très malade était hospitalisé, je ratai un contrôle de latin. Mon thème était très mauvais. Le professeur, un curé, me donna une colle et un thème de cinquième à faire. N'étant pas d'accord avec cette sanction, j'allai voir le proviseur avec l'espoir qu'il intervienne :

« Mon père est à l'hôpital, très malade, si je suis collé, je ne pourrais pas aller le voir.

² Source *Wikipédia*.

- Ah non, ce n'est pas possible, si tu es en colle, tu es en colle, répondit le proviseur, qui ne pouvait pas aller à l'encontre d'une décision de l'un des professeurs.

- Oui, mais je ne ferai pas le thème.

- Tu ne feras pas le thème, mais tu iras en colle quand même. »

Merci la fraternité ecclésiale !

.../...

En classe de Terminale, je me rendis à Paris pour la première fois, à l'occasion d'un voyage d'études. Entre autres agréments, j'assistai à une finale de la Coupe de France au Parc de Princes, entre Monaco et le Stade Français.

Au lycée, avec des copains scouts, nous avons créé un groupe de chant, *Les compagnons du grand large*, sous la direction de notre ami Bernard, trop tôt disparu. Cette activité nous permettait d'éviter les promenades scolaires sous surveillance. On se produisait souvent, interprétant un répertoire essentiellement constitué de chants scouts.



Les Compagnons du grand large.

Angers, ma « ville lumière »

Je suis très reconnaissant envers l'abbé Caraès, mon professeur d'histoire-géographie qui, en 1963, m'incita à faire des études dans ces deux disciplines.

Mon père était décédé en 1961. Mon frère aîné était à l'armée. Ma mère était seule et nous avions peu de ressources pour que je puisse faire mes études à Brest ou à Rennes. Monsieur Caraes me parla de l'UCO (Université catholique de l'ouest) d'Angers. L'établissement recrutait, par le biais de l'EPESCO (École préparatoire à l'enseignement secondaire de l'ouest), trois-cents étudiants pour les former à l'enseignement par des cours de psychologie et des stages devant des élèves. Les études étaient payées, à condition de passer les examens d'équivalence à Poitiers.

J'ai suivi les conseils de Monsieur Caraes et je suis parti pour Angers. J'y ai fait mes études, mon service militaire, et débuté ma carrière de professeur. Je garde la nostalgie de cette ville dans laquelle j'ai vécu cinq ans.

L'Institut catholique de l'ouest d'Angers formait les futurs professeurs des établissements catholiques de l'ouest et réunissait donc des étudiants de tout l'ouest

de la France, de Brest à Poitiers, de Nantes au Mans... Les déplacements en train étant longs, nous rentrions peu souvent à la maison. Passer beaucoup de temps ensemble favorisait un fort esprit de corporation. Je me souviens bien sûr des périodes de bizutage : trois semaines à porter la blouse et la faluche, l'obligation de servir les anciens, les balades dans la ville pour découvrir les bars et payer sa tournée, les weekends de mise en condition, souvent dans les vignes angevines, avec dégustation systématique, à seule fin, bien évidemment, de parfaire notre connaissance des crus angevins !



La Corporation des Littéraires, Chinon, 1964.

Mon séjour angevin fut également l'occasion de deux sympathiques pèlerinages à Chartres depuis le Mans.

Angers avait une grande équipe de football, le SCO (Sporting club de l'ouest), dont le président était Monsieur Kerjean, médecin originaire de Landivisiau. Comme c'était un copain d'enfance de mon père, ma tante me conseilla d'aller le voir. Monsieur Kerjean me reçut avec plaisir. Grâce à lui, je pus assister à de nombreux matches gratuitement. Il me fit également bénéficier de visites médicales gratuites.

J'ai gardé des relations avec de bons copains de la corporation des historiens-géographes : Serge, un Angevin, Bruno, un Vendéen, Maryvonne, mariée à un américain du Dakota et qui s'y est exilée, Geneviève, Angevine qui vit aujourd'hui à Nantes.

Comme Angers n'est qu'à cent kilomètres de Tours, où habitaient mon frère aîné et sa famille, je m'y rendais une fois par mois pour le week-end. Cela me permit de voir grandir Pascale, Véronique, Stéphane et Fabrice, mes nièces et neveux.

Adhérent à l'UNEF, je pris des responsabilités dans ce syndicat étudiant, avec notamment en charge les problématiques de logement. En 1965, la municipalité d'Angers souhaita déménager l'enseignement supérieur à quelques kilomètres de la ville. Lors d'une réunion, au cours de laquelle le recteur d'académie fit l'éloge du futur campus universitaire regroupant toutes les grandes écoles, le restaurant universitaire,

les logements... je l'interpellai sur un aspect qu'il avait omis de citer :

« Avez-vous pensé à des loisirs ? La création d'un cinéma par exemple ?... »

- Mais enfin, moi j'ai fait mes études en 1936. Il n'y avait pas de cinéma à l'époque. Pourquoi voulez-vous qu'il y en ait aujourd'hui ?.. »

Cette réponse, d'un autre temps, me sidéra. Pour le recteur, les étudiants étaient là pour travailler, point. En trente ans, dans l'esprit de cet homme, rien n'avait changé. 1968 approchait pourtant...

*

Les examens de la « Catho » n'ayant pas de valeur aux yeux de l'État, il fallait passer des certifications de licence à la faculté de Poitiers, avec des professeurs d'état, pour valider le cursus. Je passai l'épreuve orale d'histoire médiévale face à un vieux professeur plutôt sympathique. J'avais tiré comme sujet « Les dérives de l'église catholique française au 11^e siècle ». Lorsque j'eus terminé mon exposé, il m'interpela :

« Monsieur, vous n'êtes pas Poitevin, vous n'êtes pas Angevin...

- Si, je suis Angevin, je fais mes études à Angers.

- Oui, d'accord, mais de par votre nom, je vois bien que vous n'êtes pas Angevin.

- Effectivement, je suis Breton.

- Ah, vous êtes Breton. Et de quel coin de Bretagne ?
 - Entre Morlaix et Brest.
 - Ah, Très bien !.. Vous m'avez fait tout un exposé sur les dérives. Mais vous avez oublié quelque chose d'essentiel pour vous.
 - Ah bon ?
 - Vous connaissez l'Abbaye du Relec ?
 - Oui.
 - Vous connaissez l'Abbaye de Daoulas ?
 - Oui.
 - Quand même, ce n'est pas normal que vous ne m'avez pas cité les dérives de ces deux abbayes du côté de chez vous.
 - Ah bon. Quels types de dérives ?
 - Eh bien, ce n'est pas compliqué. Dans les deux cas, les prieurs se cooptaient de père en fils ou de mère en fille.
 - Pardon ?!...
 - Eh oui, vous auriez dû me citer cela !
Malgré cet oubli, l'échange fut cordial et plutôt détendu. Je fus reçu à l'examen et, de surcroît j'en avais appris de belles sur le clergé breton !
- Le retour de Poitiers à Angers, avec mes camarades, également reçus, prit un peu de temps, ponctué de quelques pauses désaltérantes...
- En 1967, je pris mon premier poste à Angers, pour une année scolaire, dans un grand collège-lycée,

Mongazon. J'y enseignai à des élèves de troisième et de seconde. Comme je devais partir à l'armée, je ne pus pas reprendre une deuxième année. Le proviseur m'orienta vers le collège voisin, Saint-Augustin, établissement au corps professoral mixte, dirigé par des Frères des Écoles chrétiennes très ouverts. J'y effectuai un remplacement de trois mois.

*

Colocations

À Angers, j'ai vécu dans deux colocations. La première se situait en plein centre-ville, 50 boulevard du Roi René, et je la partageais avec un copain de Landivisiau, Hervé Léon, étudiant en sciences, puis quand Hervé partit, avec un très bon ami du lycée, Alain Prigent.

Durant ma première année d'enseignement, de 1967 à 1968, j'ai vécu seul au 3 rue Rabelais. J'y reçus un jour la visite inattendue de Tonton Joseph, de Tante Germaine et de Maman, qui revenaient en 4 *chevaux* des fiançailles de mon cousin Loulou, près de La Rochelle. Ce furent de joyeuses retrouvailles, spécialement pour Maman. Je les invitai tous au restaurant.

Sachant que j'allais partir pour l'armée en début 1969, je pris une deuxième colocation temporaire avec des étudiants en écoles d'ingénieurs, dont Pierre Lepage,

originaire de Pleyben et président de l'UNEF. Il y avait parmi nous d'autres membres du syndicat. Notre appartement, situé au 152 rue de Bressigny, faisait l'objet d'une surveillance régulière par les Renseignements généraux. Après les événements de mai 1968, les RG surveillaient également les entrées et les sorties du bistro d'en face, *Le P'tit Gasnau*. Cet endroit stratégique leur permettait d'avoir à la fois l'œil sur nous et sur les étudiants des classes préparatoires du tout proche lycée David d'Angers, également clients réguliers du bistro. Pas dupes, nous nous amusions, mes colocataires et moi, de cet intérêt que nous suscitons auprès des autorités !

Le jeudi 22 mars 1968, comme je n'avais pas cours, je participai à une importante manifestation à Nantes, prémisse de Mai 68, en compagnie de mes amis, Bruno et Geneviève, étudiants dans cette ville. Après une longue soirée de retrouvailles, je dus rentrer très tôt le lendemain à Angers pour assurer les cours en classe de troisième.

J'ai en revanche moins ri lors d'une grève en 1968. J'étais alors professeur à Mongazon. Angers fut assez secoué par les manifestations, l'occupation du théâtre... Mon frère aîné, militaire à Tours, auquel je rendais visite un week-end par mois, me demanda un jour :

« T'as fait grève ? »

- Oui, répondis-je.

- Nous avons des ordres. Si cela tournait mal, nous devons intervenir. »

Nous nous serions dans ce cas retrouvés face à face. Qu'aurait-il fait ? Je n'eus pas besoin de lui poser la question.

« Nous avons des ordres, j'aurais fait mon travail, me dit mon frère.

- Merci... Maman aurait apprécié. »

Il ne plaisantait pas vraiment, mais je crois surtout qu'il voulait me faire un peu peur.

Carrière et engagements

.../...

À la rentrée de septembre 1969, j'obtins un poste de professeur d'histoire-géographie à Notre-Dame du Mur à Morlaix. En 1970, un collègue de la nouvelle Série B (économique et social) démissionna ; il était admis au concours de conservateur de musée et nommé à Quimper. La direction réunit les professeurs pour nous informer de son départ et solliciter l'un de nous pour prendre sa succession. Fêru d'histoire économique, j'acceptai le poste. Je devins professeur de sciences économiques en 1971 et passai le CAPES peu après.

Avant ma première rentrée à Notre-Dame du Mur, au mois d'août 1969, je me rendis dans l'établissement pour voir mon poste. Dans un couloir, je rencontrai Annie, une jeune professeur de français, qui deviendrait ma femme en 1971.

Notre-Dame du Mur est initialement un lycée de filles. Sur une quarantaine de professeurs, seuls trois étaient laïcs. La direction était composée uniquement de religieux. Lors de repas, laïcs et religieuses étaient séparés. Il en était de même pour les femmes et les hommes. Je m'installai un jour à la table des

professeurs femmes. Il n'y eut pas de réaction de la part des religieux. À compter de ce jour, la mixité à table fut instaurée.

Le soir, nous dînions entre hommes dans l'appartement de l'aumônier. Ce dernier possédant une bonne cave personnelle, les repas étaient généralement bien arrosés.

En trente-trois ans de carrière à Notre-Dame-du-Mur, j'ai connu six directeurs : trois religieuses, dont une pendant dix-sept ans, trois laïcs qui étaient des copains, dont Guy, camarade étudiant de l'EPESCO d'Angers.

*

Délégation académique

En 1974, je devins délégué académique de la CFDT pour l'enseignement privé et le restai jusqu'en 2001 (pour ne pas cumuler avec les mandats prud'homal et municipal). Durant toute cette prenante période de délégation, j'effectuai moins d'heures de cours.

Je participais aux propositions de nominations et d'affectations des professeurs. Je connaissais donc ces derniers avant leur nomination. Avec tous, je nouai des relations amicales.

La nomination des professeurs dans le privé se faisaient par cooptation, jusqu'au moment où la

restructuration des établissements catholiques pour des raisons financières entraîna du chômage. Il fut alors décidé de mettre en place des commissions d'emploi, après entente entre les syndicats. Les chefs d'établissements devaient tenir compte de certaines priorités, notamment de recaser les professeurs qui restaient sur le carreau. Les réunions commencèrent à Quimper, au niveau diocésain, puis à Rennes, au niveau régional. Les décisions devaient également passer par un contrôle rectoral, la juridiction publique. Les délégués académiques présentaient aux directeurs les nominations des collègues, voire contestaient les nominations.

.../...

Durant vingt-six années de délégation académique, j'ai côtoyé les recteurs d'académie. Avec certains cela se passait bien. D'autres, en place pour d'évidentes raisons politiques, étaient moins à l'écoute. J'en ai connu de remarquables, avec qui je pouvais discuter. Je n'enseignais plus dix-huit heures, mais à mi-temps, tout en percevant un traitement complet. Je passais beaucoup de temps à Rennes, principalement en fin d'année scolaire. J'étais interpellé pour les nominations, les mutations, les notations (un sujet délicat...), pour donner mon avis sur des mises à l'écart de professeurs, pour incompétence ou d'autres raisons.

*

J'ai participé au soutien d'un collègue et ami, Pierre Joncour, originaire de Landivisiau, instituteur à Lesneven et militant CFDT. Dans un pamphlet intitulé « L'école, une machine dévorante », Pierre, lui-même un temps tenté par la soutane, critiquait la pédagogie de l'enseignement catholique et prônait de nouvelles méthodes éducatives.

La quatrième de couverture du livre donne le ton de l'ouvrage qui s'en prenait à la fois à l'école et à la famille :

« L'école pour qui faire ? .../... Est-elle cette Alma Mater tant vantée chargée d'éduquer, d'enseigner, de former ? .../... Ou bien n'a-t-elle d'autre fonction que celle de préparer l'enfant à la société, de le dresser en tant que futur rouage, robot dodo/métro/boulot/gogo, apte à produire et à consommer ?

.../... ce n'est pas l'école qui redressera les inégalités sociales, comme on l'a fait croire longtemps aux naïfs ; au contraire, elle les accentue. Car, ce qu'on vous donnera en classe, c'est le bagage minimal nécessaire au citoyen moyen, mais ce qu'on vous enlèvera, c'est l'essentiel : vos rêves, votre poésie, votre liberté.

.../... L'auteur attaque deux grandes institutions, tout à la fois complémentaires et antagonistes, aujourd'hui au cœur même de la controverse : l'école et la famille .../... »

De nombreux parents d'élèves s'étant insurgés contre ces thèses, le diocèse de Quimper, lui-même scandalisé et apeuré par l'ouvrage, décida une mutation d'office.

Pour soutenir Pierre Joncour, un groupe de cinquante collègues dont je fis partie, décida d'envahir la Direction de l'enseignement catholique du Finistère. Nous nous révoltions à la fois contre sa révocation et pour un besoin d'une plus grande liberté. Nous avons occupé la direction diocésaine de Quimper pendant une nuit. Cette occupation inattendue a été largement relatée dans la presse. Elle intervenait par ailleurs dans un contexte rendu sensible par une autre histoire, celle d'une institutrice de Quimperlé révoquée parce qu'elle venait de divorcer. Nous étions déterminés à faire savoir que nous n'acceptons plus ce genre de procédés. Notre action fit grand bruit dans Landerneau ! Si bien que la direction dut reculer et décida de muter Pierre Joncour dans un autre établissement.

*

Un professeur de français de Carhaix, syndiqué CFDT, lui aussi novateur, eut l'idée de donner à ses élèves de 5^e ou de 4^e, l'étude d'un poème en présentant à côté une femme nue. Les parents en furent scandalisés. Ce professeur, très intelligent, avait une pédagogie originale et avancée. Je le rencontrai et l'incitai à changer ses méthodes. Il n'avait que faire de mes conseils. Même si j'étais d'accord sur la notion de pédagogie ouverte, je lui fis comprendre que nous n'arriverions pas à le défendre sur les faits qui lui étaient reprochés. Il ne voulut rien entendre. L'établissement de Carhaix saisit le rectorat pour demander la résiliation de son contrat. Comme dans un tribunal, nous fûmes convoqués en séance, chaque partie exposant faits et points de vue. Le recteur tenait le rôle de président de séance. Le professeur mis en accusation était assisté d'un avocat morlaisien, dont le choix me surprit : il n'était pour le moins pas connu pour ses opinions progressistes. Lors des délibérations, le recteur me demanda mon avis en tant, notamment, que membre du même syndicat : « Nous l'avons rencontré et lui avons dit que nous ne pouvions pas être d'accord avec sa méthode, lui dis-je.

- Que proposez-vous ?, me demanda le recteur.

- Le mieux serait un changement de lieu et de type d'établissement. Il vaudrait mieux qu'il enseigne en lycée plutôt qu'en collège, avec des élèves plus âgés

et surtout pas à Carhaix où il est connu, d'autant qu'il habite dans les environs. »

Le professeur fut muté à Guingamp. Cela ne se passa pas bien non plus. Il était trop radical. Quand nous nous étions vus à Carhaix, il m'avait craché à la figure et traité de salaud.

J'ai participé à de nombreux jugements, rendu des comptes sur les attitudes de professeurs, de chefs d'établissements... C'était un travail intéressant, prenant, et complémentaire avec mes fonctions prud'homales.

Ces fonctions et mes engagements politiques me permettront de faire venir au lycée des personnalités des domaines économique et politique pour échanger avec les élèves : Marylise Lebranchu, maire de Morlaix, le procureur de la République, le président du Conseil des Prud'hommes de Morlaix...

*

Activités prud'homales

J'ai été élu conseiller aux Prud'hommes, catégorie cadres, en décembre 1987. J'y ai exercé pendant quatorze ans, dont six ans de présidence alternée (de 1995 à 2001).

De mon passage au Conseil des Prud'hommes de Morlaix, j'ai principalement retenu l'affaire d'un

escroc international. J'officialai en tant que président de séance. Le plaignant qui s'adressait à nous se présenta comme un expert international en bâtiment. Il venait de Genève, à la demande d'un ami kinésithérapeute brestois, pour lui construire une maison de vacances en bord de mer, près de Porspoder. Il se plaignait d'avoir travaillé six mois en tant qu'architecte sans être payé et attaquait son copain pour fraude. Il réclamait pour ces six mois de travail et en dédommagement une somme très conséquente (l'équivalent de 50 000 euros). L'homme présentait bien, mais son attitude nous intriguait. Pendant la séance, il semblait nerveux, fouillait constamment dans sa veste. Après la séance, alors que nous étudions le dossier, nous le vîmes prendre, depuis l'extérieur, des photos de la salle que nous occupions. En étudiant le dossier de plus près, nous découvrîmes que l'ami kiné affirmait n'avoir rien à payer ; le contrat établi entre les deux amis spécifiait que l'expert était nourri et hébergé en contrepartie de son travail. Le contrat de travail en question avait été déposé sous scellé chez un notaire de Landivisiau. Cela nous parut pour le moins original. Nous décidâmes de contacter le notaire. Mon plus jeune frère habitant *Landi*, je lui en parlai. Il me conseilla de me méfier de ce notaire et surtout de ne pas y aller dans l'après-midi, au risque de le trouver très aviné. Notre rendez-vous étant à onze heures, j'estimai que

nous pourrions avoir une entrevue sensée. Je me rendis au rendez-vous avec une collègue. Le notaire nous accueillit, mais refusa de nous remettre le contrat. Nous étions officiellement mandatés ; s'il refusait de nous montrer les documents, nous en référerions au procureur de la République. Il protesta, mais dut se résoudre à accepter.

Nous découvrîmes le fin mot de l'histoire. L'expert vivait avec la femme du kiné et il possédait un papier signé d'elle qui demandait à son mari de le payer. L'histoire dura des mois et se termina en cour d'appel. Quelques temps plus tard, le journal *Le Monde* relata l'histoire de cet expert, condamné trois cents fois en France !

*

Une deuxième affaire a également retenu mon attention, car elle fut ponctuée d'une anecdote inattendue. En 1995, suite à un changement de propriétaire, nous avons eu à juger le licenciement des employés des Kaolins de Berrien. Un différend opposait la nouvelle direction et les employés. Nous avons besoin d'un complément d'informations pour juger l'affaire. Aussi, nous décidâmes de nous rendre sur place pour comprendre les tenants et les aboutissants de l'affaire. J'organisai un rendez-vous avec une collègue, pour rencontrer le PDG, d'origine

belge. Ce dernier nous expliqua le bien-fondé de sa démarche. Les délégués syndicaux avaient une analyse inverse de la situation, si bien qu'à l'issue de l'audience, nous étions plutôt perplexes.

Je repris la route vers vingt-trois heures trente, sous une pluie battante, et tombai en panne à une quinzaine de kilomètres de la maison, en pleine campagne. Impossible de redémarrer. Et tout aussi impossible de passer un coup de téléphone (cela paraît étonnant aujourd'hui, mais en 1995, les téléphones mobiles étaient encore très peu répandus). Résigné à passer la nuit dans ma voiture au bord d'une route déserte, je finis par entendre le moteur d'une voiture venant de la direction de Berrien. Je sortis de ma voiture et fis signe au véhicule qui approchait. Le véhicule s'arrêta, j'expliquai rapidement mon problème au conducteur, qui n'était autre que le nouveau patron des Kaolins. Comme il logeait pour la nuit à Morlaix, il proposa de m'emmener. Pendant le trajet, il tenta de savoir ce que je pensais de l'affaire, m'exposa à nouveau ses arguments. Je restai sur la réserve. Au final, l'homme n'obtint pas gain de cause et fut condamné à verser des compensations aux ouvriers licenciés.

Engagements politiques et citoyens

Lors des élections municipales de 2001, je fus sollicité par Marylise Lebranchu pour intégrer sa liste de gauche morlaisienne. Sachant que j'allais partir en retraite en 2003, j'acceptai et démissionnai de mes fonctions prud'homales pour me consacrer à ce nouveau mandat. J'ai ainsi été conseiller municipal jusqu'en 2008, « bras droit » délégué aux affaires générales et aux affaires extérieures. Je recevais les groupes et les délégations en mairie, je rédigeais les discours. J'étais également délégué de quartier. Marylise fut ma voisine pendant quelques années. Elle vendit ensuite sa maison au nouveau maire !

Cette implication dans la vie citoyenne m'a permis de participer à des actions très intéressantes.

En tant que délégué aux affaires générales, je me suis également beaucoup investi dans les comités de jumelage. Morlaix est jumelé avec trois villes : Würselen en Allemagne depuis 1976, Truro en Cornouaille anglaise, Réo au Burkina Faso. J'en ai suivi les finances, participé aux conseils d'administration.

.../...

Grâce à Martin Schulz, qui fut maire de Würselen, élu député européen en 1999 et président du Parlement européen de 2012 à 2017, j'eus la possibilité de visiter le siège de la Commission européenne à Bruxelles et celui du Parlement européen à Strasbourg, en compagnie de mes élèves. Martin Schulz (1917-2008) était l'un des fondateurs du comité de jumelage. Nous avons noué des relations très amicales. Au printemps 2022, je me suis à nouveau rendu à Würselen pour le quarante-cinquième anniversaire du jumelage.

S'occuper d'un comité de jumelage, c'est organiser des déplacements, écrire des discours, recevoir les délégations, organiser la logistique, échanger entre bureaux pour établir des activités communes. La présidente actuelle du comité allemand passant ses vacances à Moguériec, près de Saint-Pol-de-Léon, nos réunions se font à Morlaix, ce qui évite des déplacements. Je prépare actuellement la venue du comité allemand prévue en septembre 2022.



Remise du fanion à des jeunes marins, lors du parrainage de la Frégate Duplex, Plougastel, 2004.

À la mairie, j'étais également délégué aux affaires militaires et donc représentant de la ville aux cérémonies hors de la ville. J'étais aussi délégué de l'association touristique *À fer et à flots*, qui proposait des déplacements Morlaix-Roscoff en Micheline et retour en vedette ou l'inverse.

*

1974 – Débat politique houleux à la MJC de Morlaix

En 1974, à l'occasion des élections législatives, la MJC de Morlaix organisa un débat politique que l'on me demanda d'animer. À ma droite : Jean-Claude Rohel, député sortant et suppléant du Secrétaire d'état

aux PTT Pierre Lelong (membre du gouvernement de Jacques Chirac, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing). À ma gauche, Marie Jacq, candidate socialiste et challenger. Deux-cents personnes assistaient au débat. À l'applaudimètre, il n'y avait pas photo, Marie Jacq remporta la majorité des « suffrages ». À la fin de la réunion, Jean-Claude Rohel qui, quelques années auparavant avait été mon chef scout, vint me voir et m'aborda frontalement :
« T'es un salaud, t'es un salaud !... Tu as donné la parole à Marie Jacq et elle m'a défoncé !
- Excuse-moi mon vieux, je n'ai fait qu'animer le débat. C'était à toi de faire valoir tes arguments », lui répondis-je calmement.

Les urnes donnèrent raison à Marie Jacq. Jean-Claude Rohel m'en a longtemps voulu, m'accusant d'avoir été partial. Il n'avait tout simplement pas été à la hauteur, et Marie Jacq avait été brillante.

Le 14 juillet 1981, peu de temps après l'élection de François Mitterrand et de la nouvelle majorité PS, Marie Jacq nous invita, Annie et moi, à l'Assemblée nationale. Nous eûmes la chance de dîner ce jour-là en sa compagnie et celle de Gisèle Halimi.

.../...

Par monts et par vaux – 2

.../...

En 2006 ou 2007, nous fîmes, lors d'un voyage en Corse, une rencontre inattendue. Près de Corte, une voiture qui nous dépassa, nous fit plusieurs appels de phares. Nous pensions qu'il s'agissait d'autochtones pressés et/ou énervés. Peu après, nous retrouvâmes cette voiture sur un parking. Ses occupants, originaires comme nous du Finistère, ayant reconnu notre plaque d'immatriculation, avaient voulu nous saluer. Il s'agissait non seulement de Morlaisiens, mais la passagère était une collègue d'Annie ! Ils nous expliquèrent être tombés en panne à l'Île Rousse. Le garagiste leur avait loué une voiture en attendant l'arrivée d'une pièce depuis le continent. L'acheminement pouvait, selon le professionnel, prendre une huitaine de jours. Je ne me souviens plus de la panne, mais le délai annoncé par le garagiste me parut surprenant. À tout hasard, j'appelai Santini, premier adjoint morlaisien, originaire de Corse et en vacances à l'Île Rousse à ce moment-là. Il était en pleine partie de pétanque, mais promit de me rappeler le soir-même. Lors de ce deuxième coup de téléphone, il m'informa qu'il allait se rendre chez le garagiste le lendemain matin. À midi, la pièce était

là ! Moralité, si vous tombez en panne en Corse,
appelez Santini !

.../...

SOMMAIRE

- p.1 Introduction
- p.3 Quelques repères généalogiques
- p.7 L'abattoir de Landivisiau pour terrain de jeu
- p.14 Éducation catholique et figures inspirantes
- p.22 Scolarité et activités extra-scolaires sous la surveillance de l'Église
- p.30 Angers, ma « ville lumière »
- p.45 Carrière et engagements
- p.62 Engagements politiques et citoyens
- p.68 Par monts et par vaux – 1
- p.70 Anecdotes en préfecture
- p.75 Par monts et par vaux – 2